Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 033-243301504-20230411-2023_50_DEL-DE

2023-50

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Budget annexe Déchèterie professionnelle

Approbation du compte administratif 2022

Le 4 avril 2023 à 18 heures, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Broustic d'Andernos-les-Bains, sous la présidence de M. LAFON.

Date de la convocation: 29 mars 2023

Membres présents: Mme LE YONDRE, Mme LARRUE, M. PAIN, M. ROSAZZA, M. DE GONNEVILLE, M. DANEY, M. MARTINEZ, M. ROSSIGNOL, Mme GALLANT, Mme BRUDY, Mme CHAIGNEAU, M. CHAMBOLLE, Mme SAULNIER, M. DUBOURDIEU, M. POHL, M. POCARD, Mme BANOS, M. BOURSIER, M. DEVOS, Mme JOLY, M. PERUCHO, Mme GUIGNARD DE BRECHARD, M. MARLY, Mme GUILLERM, M. SANZ, Mme BATS, M. RECAPET, M. BAGNERES, M. MANO, M. MAZZOCCO

Pouvoirs:

Mme BRISSET à Mme GALLANT M. CHAUVET à M. ROSAZZA Mme CHAPPARD à M. POCARD Mme CAZAUX à M. PERUCHO Mme LOUET à M. MANO Mme MARENZONI à M. PAIN

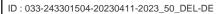
Membres absents:

M. LAFON

Mme CALATAYUD

Secrétaire de séance: Mme JOLY

Le quorum est atteint.



Madame Nathalie LE YONDRE, vice-Présidente, expose que l'arrêté des comptes 2022 de la Collectivité est constitué par le vote du compte administratif présenté par le Président avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice clos, après production, par le Comptable, du compte de gestion.

Le compte administratif permet la détermination des résultats de l'exercice : celui de la section d'exploitation et le solde d'exécution de la section d'investissement, ainsi que les restes à réaliser le cas échéant qui seront repris dans le Budget primitif 2023.

Le compte administratif 2022 du budget annexe déchèterie professionnelle fait apparaître les résultats suivants :

SECTION D'EXPLOITATION (en €)								
Total recettes	712 704,06							
Total dépenses	- <u>702 073,58</u>							
Solde d'exécution 2022	10 630,48							
Résultat 2021 reporté	127 990,13							
Résultat cumulé de la section d'exploitation	+ 138 620,61							
SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)								
Total recettes	78 185,67							
Total dépenses	- <u>49 826,50</u>							
Solde d'exécution 2022	28 359,17							
Résultat 2021 reporté	- <u>48 743,84</u>							
Résultat cumulé de la section d'investissement	- 20 384,67							
RESULTAT GLOBAL 2022 (en €) hors RAR	+ 118 235,94							

RESTES A REALISER d'INVESTISSEM	IENT A REPORTER EN 2023 (en €)
Total recettes	0,00
Total dépenses	- 2 447,00
Solde RAR	- 2 447,00

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances publiques » du 24 mars 2023,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 28 mars 2023,

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, le Président a assisté à la discussion mais s'est retiré au moment du vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le résultat positif de la section d'exploitation du compte administratif 2022 du budget annexe déchèterie professionnelle, pour un montant de 138 620,61 €, lequel fera l'objet d'une reprise dans le Budget primitif 2023 ;
- APPROUVE le résultat négatif de la section d'investissement du compte administratif 2022 du budget annexe déchèterie professionnelle pour un montant de 20 384,67 €, lequel fera également l'objet d'une reprise dans le Budget primitif 2023 ;
- CONSTATE les restes à réaliser d'investissement pour un solde de 2 447,00 € qui seront intégrés au Budget Primitif 2023 ;
- ARRETE le compte administratif 2022 du Budget annexe Déchèterie professionnelle.

Vote
Pour: 36
Contre: 0
Abstention: 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme.

Fait à Andernos-les-Bains, le 6 avril 2023



Le Président,

Bruno LAFON

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication.

COBAN - DECHETERIE PROFESSIONNELLE - CA - 202

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 033-243301504-20230411-2023_50_DEL-DE

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 38 Nombre de membres présents : 8 30 Nombre de suffrages exprimés : 9 3 6

VOTES:
Pour: % 36
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 01/01/2000 名9. 03.2つほろ

Présenté par (1) Le Président, A Andernos-les-Bains le **4**/04/2023 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Andernos-les-Bains, le 04/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



BAGNERES Didier	Ard
BANOS Sophie	5 Dans
BATS Maylis	
BOURSIER Patrick	
BRISSET Catherine	
BRUDY Karen	W2t
CALATAYUD Stéphanie	<u> </u>
CAZAUX Annie	
CHAIGNEAU Anne	130
CHAMBOLLE Renaud	-
CHAPPARD Corinne	
CHAUVET Pascal	
DANEY Xavier	Jest -
DE GONNEVILLE Philippe	3
DEVOS Alain	
DUBOURDIEU Henri	duta
GALLANT Aude	CALL
GUIGNARD de BRECHARD Laetitia	
GUILLERM Catherine	DIS.
JOLY Nathalie	CHW.
LAFON Bruno	Mhy

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023 **COBAN - DECHETERIE PROFESSIONNELLE - CA - 202**

Publié le

IV ANNE ARRETE ET SIG	XES	ID: 033-243301504-20230411-2023_50_DE
ARRETE ET SIG	NATURES	
LARRUE Marie		
LE YONDRE Nathalie		1
LOUET Christelle		
MANO Alain		four
MARENZONI Monique		
MARLY Gabriel		14-1
MARTINEZ Manuel		All
MAZZOCCO Sylvain		A MI
PAIN Cédric		
PERUCHO Jean-Charles René		Const.
POCARD Alain		1
POHL Philippe		THE STATE OF THE S
RECAPET David		-6
ROSAZZA Jean-Yves		
ROSSIGNOL Thierry		
SANZ Thierry		Alia
SAULNIER Nelly		MB.

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT	EN DEPENSE	AN Budget: DECHETERIE PROFESSIONNELLE 2022	Montant prévu Montant ordonnancé Montant reste à réaliser		48 743,84 € 48 743,84 €	9000	révues (investissement) 1256,16 \in 0,00 \in 0,00 \in	300°C	38 000,00 € 38 000,00 € 0,00 € 0,00 €	5 000,000 € 5 000,000 €	2 447.00 €	2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des 247,00 € 2447,00 € 2447,00 € 2447,00 €	25 600,00 € 4 819,50 € 0,00 €	Total des dépenses 143 600,00 € 98 323,34 € 2 447,00 €	Monkant arrêté à la somme de	Reçu e Publié l	en brétectrie le la Colon de l	e 11/04/20	²³ 5 ²	
-		Collectivité: COBAN	Compte	Chapitre - 001	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	Chapitre - 020	020 - Dépenses imprévues (investissement)	Chapitre - 16	1641 - Emprunts en euros	1687 - Autres dettes	Chapitre - 21	2135 - Installat° générales, agencements, construct°	2188 - Autres							